

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 06 MARS 2023

2023 - 004

Date de convocation : 27/02/2023

Nombre de Conseillers :

en exercice : 12

en présence : 9

votants : 11

L'an deux mil vingt-deux, le six du mois de mars, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence Monsieur Marc DEGAUCHY, premier adjoint au maire, en l'absence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : M. DEGAUCHY, A. BOBOWSKI, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, M.J. LENS, V. LEROY, F. LOIFERT, P. MARSON

Absents excusés : P. LEFEBVRE, C. PICAUD, D. CAPY

Procurations : C. PICAUD donne procuration à M.A. DUPUIS, D. CAPY donne procuration à O. FACHE

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : A. BOBOWSKI

DELIBERATION N°4 : PROPOSITION DE VENTE A LA COMMUNE DE LA PARCELLE AH120

Monsieur Marc DEGAUCHY, adjoint au Maire empêché, Informe l'assemblée que la mairie a reçu une proposition de vente au profit de celle-ci concernant la parcelle AH 120 d'une contenance de 4 centiares. Cette parcelle est située à l'angle de la ruelle POIRET et la rue du Jeu d'Arc, et qui a été goudronnée en trottoir.

Il leur fait savoir que l'héritière de la succession de Monsieur Christian DAY propose un prix de 300.00€.

Monsieur Marc DEGAUCHY demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur cette offre.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas donner suite à cette proposition car le montant proposé leur semble élevé. Il charge Monsieur Marc DEGAUCHY d'en informer le vendeur.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 06 mars 2023

Pour le Maire empêché

Adjoint

Marc DEGAUCHY
(OISE)